Office Polynésien de l'Habitat

Polynésie française

N° ° 290920230827/DRI/RH/mh du 29septembre 2023

DÉCISION

portant subdélégation de signature de Monsieur Charles NORDHOFF,
Directeur commercial, au profit des agents placés sous son autorité

LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'OFFICE POLYNESIEN DE L'HABITAT

VU la délibération n° 79-22 AT du 1er février 1979 modifiée relative à l'Office Polynésien de l'Habitat ;

VU l'arrêté n° 167/CM du 27 janvier 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office Polynésien de l'Habitat » ;

VU l'arrêté n° 1651/CM du 20 septembre 2023 portant nomination de M. Oraihoomana TEURURAI en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office polynésien de l'habitat » ;

VU la décision n° 270920230735/DRI/SRH/mh du 27 septembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Charles NORDHOFF, Directeur commercial.

DÉCIDE

Elden BRINCKFIELDT

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Elden BRINCKFIELDT, assistant de direction, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes liés à l'activité de la Direction commerciale suivants :

1. Toutes attestations relevant du service fait et notes explicatives faisant partie du service fait ;
2. Les bordereaux d'envoi et de transmissions internes et/ou externes ;
3. Les devis et les factures pour la vente de kits commerciaux destinés au public ;
4. Les congés et les heures de délégation des agents de la Direction commerciale.

Hereata LEQUERRE

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée à Madame Hereata LEQUERRE, responsable du service commercial, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'interventions suivants :

1. Toutes attestations relevant du service fait ;

Office Polynésien de l'Habitat : Rue Afarerii – Pirae – B.P. 1705 – 98 713 Papeete Tahiti – Polynésie Française
: (689) 40 46 36 36 – : (689) 40 46 36 99 - N° TAHITI 002758 – : dg@oph.pf
www.oph.pf

SOCOTEC ISO 9001

2. Les devis et les factures pour la vente de kits commerciaux destinés au public ;
3. Les congés et les heures de délégation des agents de la Direction commerciale.

Basile HAAPII

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Basile HAAPII, chargé de missions commerciales, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'interventions suivants :

1. Toutes attestations relevant du service fait ;
2. Les devis et les factures pour la vente de kits commerciaux destinés au public.

Charles BERSELLI

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Charles BERSELLI, commercial, à l'effet de signer, au nom du Directeur général par intérim et par délégation, les actes de son périmètre de compétence et d'interventions suivants :

1. Toutes attestations relevant du service fait ;
2. Les devis et les factures pour la vente de kits commerciaux destinés au public.

Article 5 : La présente décision prend effet le lendemain de sa publication sur le site intranet et avant diffusion sur le site internet de l'établissement

Article 6 : La décision n° 202304250800 du 25 avril 2023 est abrogée.

Fait à Pirae le 29 septembre 2023

Le Directeur commercial

Date de publication :

03 OCT. 2023

Charles NORDHOFF

Office Polynésien de l'Habitat : Rue Afarerii – Pirae – B.P. 1705 – 98 713 Papeete Tahiti – Polynésie Française
☎: (689) 40 46 36 36 – 🖷: (689) 40 46 36 99 - N° TAHITI 002758 – ✉: dg@oph.pf
www.oph.pf

SOCOTEC ISO 9001